

Séance du 09 mars 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le 09 mars, le Conseil d'Administration de ce CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Valérie HOSTALIER, présidente du CCAS

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
13	11	11 Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, HUMBLLOT Stéphanie, IMBERT Stéphanie, MARTZLOFF Laetitia, CARTIER Marie-Laure, CONSTANTIN Martine, BRACONNIER Luce, LORAUD Nelly

Procuration(s) :

Madame NICOLAS Jocelyne donne procuration à Madame CARTIER Marie-Laure, Madame BARITHEL Christiane donne procuration à CONSTANTIN Martine

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
09 février 2022

Etai(en)t excusé(s) :

Mesdames CLEMENT Anita, DENAIN Magali

Date d'affichage
09 février 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

10 mars 2022

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Madame Stéphanie IMBERT

et publication du

10 mars 2022

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Valérie HOSTALIER, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 :

Investissement

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

Fonctionnement

Dépenses : 8 300,00

Recettes : 8 300,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 8 300,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 8 300,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Usage

La présidente Valérie HOSTALIER



(Handwritten signature)